

Annexe Circulaire

FSMA_2019_19-02 du 5/08/2019

Liste des éléments à inclure dans la description du contrôle interne des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement

Champ d'application:

Les sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement et les sociétés de gestion d'OPC(A)

1	SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (MÉTHODE)
1.1	Description de la méthode utilisée
2	ACTIVITÉS ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE
2.1	Activités
2.1.1	Services d'investissement fournis par l'entreprise (en Belgique et à l'étranger)
2.1.2	Services auxiliaires fournis par l'entreprise (en Belgique et à l'étranger)
2.1.3	Autres activités de l'entreprise (en Belgique et à l'étranger)
2.2	Organisation générale
2.2.1	Structure du groupe
2.2.2	Organes d'administration et de direction
2.2.3	Organigramme
2.2.3.1	Services opérationnels
2.2.3.2	Fonctions de support
2.2.3.2.1 2.2.3.2.2 2.2.3.2.3 2.2.3.2.4	Finance IT Legal HRM

2.2.3.3	Fonctions de contrôle indépendantes
2.2.3.3.1 2.2.3.3.2 2.2.3.3.3	Fonction de compliance (y compris la politique d'intégrité et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) Fonction de gestion des risques Fonction d'audit interne
2.2.4	Aperçu des comités
2.2.5	Aperçu de l'infrastructure IT (hardware et software)
2.2.6	Aperçu des collaborations cruciales, y compris des sous-traitances et délégations
2.3	Evaluation des risques
2.3.1	Evaluation globale des risques de l'entreprise
2.3.2	Evaluation des risques de l'entreprise dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
2.4	Organisation concernant les fonctions de contrôle indépendantes – Chartes, politiques et procédures
2.4.1	Chartes
2.4.1.1	Charte de compliance
2.4.1.2	Charte de gestion des risques
2.4.1.3	Charte d'audit interne
2.4.2	Politiques et procédures
2.4.2.1	Politique et procédures concernant la fonction de compliance
2.4.2.1.1 2.4.2.1.2 2.4.2.1.3	Fonctionnement de la fonction de compliance Signalement d'infractions aux règles dont la FSMA contrôle le respect Code de conduite interne
2.4.2.2	Politique et procédures concernant la fonction de gestion des risques
2.4.2.2.1	Fonctionnement de la fonction de gestion des risques
2.4.2.2.2 2.4.2.2.3 2.4.2.2.4 2.4.2.2.5 2.4.2.2.6	Continuité des services ("business continuity plan") Gestion du risque de marché Gestion du risque de crédit Gestion du risque de liquidité Gestion du risque opérationnel, y compris du risque de fraude et du risque juridique
2.4.2.3	Politique et procédures concernant le fonctionnement de la fonction d'audit interne

2.5	Organisation concernant les services d'investissement – Politiques et procédures
2.5.1	Politiques et procédures générales adéquates concernant les services d'investissement - par service d'investissement
2.5.2	Transactions personnelles de personnes pertinentes, y compris abus de marché
2.5.3	Traitement des plaintes de clients de détail
2.5.4	Evaluation du caractère approprié
2.5.5	Evaluation de l'adéquation
2.5.6	Catégorisation des instruments financiers
2.5.7	Traitement des ordres de clients
2.5.8	Exécution optimale des ordres de clients (best execution/best selection)
2.5.9	Rapports aux clients
2.5.10	Catégorisation des clients
2.5.11	Informations fournies aux clients, en ce compris les règles en matière de publicité
2.5.12	Contenu des dossiers clients
2.5.13	Conflits d'intérêts
2.5.14	Inducements
2.5.15	Gouvernance des produits
2.6	Organisation concernant la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
2.6.1	Identification et vérification des clients, de leurs mandataires et de leurs bénéficiaires effectifs
2.6.2	Identification des caractéristiques du client, de l'objectif et de la nature de la relation d'affaires
2.6.3	Politique d'acceptation des clients
2.6.4	Examen périodique des clients (vérification et actualisation des informations disponibles)
2.6.5	Vigilance vis-à-vis des clients et des opérations
2.6.6	Signalement interne d'opérations atypiques à l'AMLCO

2.6.7	Déclaration à la CTIF d'opérations dont on sait ou soupçonne qu'elles sont liées à l'AML/FT
2.6.8	Respect des dispositions contraignantes en matière de sanctions financières, d'embargos et d'autres mesures restrictives
2.7	Organisation concernant le processus de reporting financier
2.7.1	Politique et procédures concernant les comptes annuels
2.7.2	Politique et procédures concernant les états périodiques
2.8	Organisation générale
2.8.1	Politique et procédures concernant le personnel
2.8.1.1	Recrutement ou désignation de membres du personnel, y compris le contrôle de leur fiabilité
2.8.1.2	Formation du personnel
2.8.1.3	Rémunérations
2.8.2	Politique et procédures concernant les distributeurs
2.8.2.1	Sélection des distributeurs, y compris le contrôle de leur fiabilité
2.8.2.2	Surveillance des distributeurs
2.8.2.3	Evaluation périodique des distributeurs
2.8.2.4	Contrats conclus en dehors de l'espace de vente
2.8.3	Politique et procédures concernant les autres prestataires de services cruciaux
2.8.3.1	Sélection des prestataires de services cruciaux
2.8.3.1.1	Sélection des dépositaires d'avoirs de clients avec lesquels l'entreprise collaborera
2.8.3.1.2	Sélection des exécuteurs d'ordres avec lesquels l'entreprise collaborera
2.8.3.2	Surveillance des prestataires de services cruciaux
2.8.3.3	Evaluation périodique des prestataires de services cruciaux

2.9	Politiques et procédures concernant le processus de reporting financier
2.9.1	Comptes annuels
2.9.2	Etats périodiques
3	CONTRÔLES DE DEUXIÈME LIGNE MIS EN PLACE PAR LE RESPONSABLE DE LA FONCTION DE COMPLIANCE
3.1	Contrôles portant sur les services d'investissement
3.2	Contrôles dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
3.3	Contrôles liés à la politique d'intégrité
4	CONTRÔLES DE DEUXIÈME LIGNE MIS EN PLACE PAR LE RESPONSABLE DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES
4.1	Contrôles ayant trait au risque de marché
4.2	Contrôles ayant trait au risque de crédit
4.3	Contrôles ayant trait au risque de liquidité
4.4	Contrôles ayant trait au risque opérationnel, y compris au risque de fraude et au risque juridique
5	CONTRÔLES DE DEUXIÈME LIGNE CONCERNANT LE PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER
5.1	Contrôles portant sur les comptes annuels
5.2	Contrôles portant sur les états périodiques